

Barème des honoraires*

Le présent barème comporte des tranches cumulatives

POUR UNE VENTE SUR-MESSURE

Tranche du prix de vente (habitations, commerces, terrains)	Honoraires TTC** par tranche
Jusqu'à 100 000 €	10 000 € Maximum
Par tranche de 100 000 € entamée	5 000 € Maximum

^{*} Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat. Barème en vigueur au 1^{er} septembre 2017.

Montant minimum d'honoraires TTC : 5 000 € (à l'exception des garages et stationnements : 4 000 €). Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives.

Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi à l'euro supérieur.

www.jdi95.com

77 bis, rue des Chesneaux - 95160 MONTMORENCY

Tel: 01.39.60.06.86 / 06.30.52.89.73

^{**} TVA est au taux légalement en vigueur, actuellement 20 %